

Traduire l'oral spontané: difficultés, enjeux

Liana Pop¹

Abstract: The questions we address are: 1) asking whether the translation of spontaneous speech has a practical interest, besides a descriptive interest for the linguist; 2) reflecting to what kinds of spontaneous speech is the question of translation relevant; 3) suggesting problems and issues.

Key words: gradability in oral-written forms of discourse; kinds of spontaneous speech; multi-modal transcription; errors in transcription/translation; translation of pragmatic markers.

Les questions que nous nous posons en proposant de discuter ce sujet sont: a. de nous interroger si, en dehors d'un intérêt descriptif pour le linguiste, il y a un intérêt pratique pour les traductions d'oral spontané; b. de réfléchir sur les genres d'oral correspondant à la catégorie « spontané » pour lesquels poser le problème de la traduction est pertinent; c. d'en suggérer la problématique et les difficultés.

Pour répondre tant soit peu à ces questions, nous commençons par jeter un coup d'oeil sur l'inventaire des genres d'oral, afin de pouvoir, ensuite, observer les études déjà effectuées, envisager des études à faire en la matière, ainsi que la problématique que posent ces genres pour la traduction et pour le linguiste.

1. Quels genres d'oral?

Dans ce paragraphe, nous essayons de délimiter largement entre les types d'*oralité* et l'*oral*, ainsi que, à l'intérieur de l'*oral*, ce qui relèverait de l'*oral spontané*. Le but est, dans un deuxième temps, de voir dans quelle mesure l'*oral spontané* a aussi fait l'objet d'études traductologiques ou, au moins, d'études contrastives ou interculturelles.

Un continuum *oralité* > *oral spontané* est obligatoire à prendre en considération si l'on veut délimiter les cas de traduction spontanée qui poseraient des questions pertinentes par rapport aux

¹ Université « Babeş-Bolyai » Cluj-Napoca; liananegrutiu@yahoo.fr.

cas d'oral déjà largement étudiés en la matière, tels les sous-titrages, l'interprétation des conférences, etc. Une « échelle d'authenticité » a été discutée par Kerbrat-Orecchioni (1990 I: 71), qui recense des genres se trouvant à la frontière oral-écrit, tels *la littérature à style oral* (romans, théâtre, opéra), *la littérature à tradition oralisante* (bandes dessinées), *le film* (sous-titrage, doublage), *les situations d'oral formel* (discours plutôt programmés d'avance: conférence, rendez-vous des managers, discours audio-visuels), etc. D'un autre côté, des cas intermédiaires d'*écrit oralisé* sont recensés par De Beer (1997), qui mentionne, à son tour, une échelle d'oralité sur des textes de l'oral radiophonique: *oral spontané* (absence d'écrit, le dire est amateur); *oral traditionnel* (absence d'écrit, le dire est professionnel); *oral improvisé élaboré* (l'écrit est support indirect du discours lui-même professionnel); *lecture improvisée* (l'écrit sert de support direct à un discours qui modifie légèrement le texte); *lecture professionnelle* (identité entre texte et énonciation professionnelle); *lecture artistique* (identité entre texte et énonciation artistique); *lecture amateur* (identité entre texte et énonciation). D'autres cas intermédiaires écrit-oral sont les *nouvelles formes de communication écrite* (NFCE: e-mail, chats, forums, sms), discutées, par exemple, par Jacobéus, Lison, Castillejos Lopez, Sys (2006).

Des genres d'oral que nous considérons ici de type spontané, informel seraient: les *interrogatoires auprès des tribunaux* (discutés par Edwards 1995; Hale 2004; Mailhac 2007; Ferré 2008; Serverin & Bruxelles 2008); la *littérature à tradition orale* (folklore)²; les *dialectes* (Hale 2004), ainsi que les situations de *communication quotidienne*, comme certains dialogues institutionnels (réunions des managers), les conversations fortement teintées d'argot; les conversations personnelles; en visite avec un étranger; visite touristique privée en groupe hétérogène; interactions commerciales en trilogue vendeur / acheteur étranger / accompagnateur interprète; traductions téléphoniques; interprétation non professionnelle de discours / conférences / débats; traductions lors d'un accident de la route; etc.

Nous devons constater que les linguistes se sont penchés jusqu'à présent sur des formes d'*oralité littéraire* – romans à forte teinte d'oralité (Duchêne 2005) –, ou bien sur des traductions plutôt réglées, car pratiquées de façon officielle – les *interprétations et les traductions au tribunal* (Edwards 1995; Serverin & Bruxelles 2008; Ferré 2008; Hale 2004); les *traductions filmiques* (Memmi) –, ou, enfin, sur des aspects ponctuels, tels: la *traduction des émotions* (Forsgaard; Plantin *et al.* 2000); les *formes d'adresse* dans une perspective contrastive ou interculturelle (Havu 2007; Kerbrat-

² Un terme plus récent qui a été proposé, pour faire opposition à « écriture », est le terme d'« orature » (signifiant littérature de tradition orale, cf. Hagège 1985).

Orecchioni 2007); les *marqueurs discursifs* (Pop 2003, 2007, 2009a, b, c); les *interjections* (Rippol 2005; Pop 2006a); les *thématisations* (Pop 2006b); les *faux amis* (Pop 2008); etc.

Les problèmes que nous mentionnons ci-dessous sont, en grande partie, repris à des études déjà effectuées, et ce, dans le but de faire le point sur le genre de difficultés que peuvent poser les traductions de l'oral en général, et de l'oral spontané en particulier. D'autres études de cas sont attendues pour donner des informations sur la façon dont se traduisent d'autres formes d'oral encore non investiguées. Nous ne faisons ici qu'un bref état des lieux en la matière.

2. Quelle problématique / quelles difficultés?

Nous avons recensé plusieurs types de difficultés pour la *traduction* des textes de l'oral en général, et pour les textes d'oral spontané en particulier. On verra qu'elles impliquent parfois les difficultés apportées par les *transcriptions* de l'oral à l'écrit.

Rappelons que les traductions d'oral peuvent se faire pour des besoins pratiques ou seulement pour le linguiste; pour ce dernier cas, on connaît au moins deux types de traduction: celles qui rendent le sens dans la langue cible, sans nécessairement se soucier de la forme, et celles dites « littérales », que fait le linguiste pour pouvoir rendre compte des morphèmes utilisés dans la langue source.

Mais on a constaté que ces traductions passent souvent par une *transcription*, ce qui fait que la problématique de la traduction de l'oral passe nécessairement par le *rapport transcription-traduction*. Nous pensons ici aussi bien aux transcriptions d'expert (spécialistes de l'oral) qu'aux transcriptions effectuées, par exemple, dans les tribunaux, ou les codes utilisés sont plus ou moins conventionnels.

Notons que, en dehors des problèmes linguistiques, une traduction est souvent obligée de faire appel à des aspects non linguistiques – *marques multimodales* (gestes, mimique, paralinguistique, etc.) souvent transposées de façon simplifiée; or, ces transpositions épurent une grande partie des marques prosodiques (l'interprète prend d'habitude un ton plat), paralinguistiques (l'interprète les ignore ou les explicite) ou gestuelles.

C'est ce genre de difficultés que nous voulons survoler ci-dessous, pour trois types d'oral: l'oral littéraire (3.1.), l'oral des discours au tribunal (3.2.), l'oral quotidien (3.3.).

3. Types d'oral et traduction

La problématique linguistique concerne les particularités d'une langue à tous les niveaux: lexical, morpho-syntaxique, prosodique,

pragmatique, etc. Nous avons recensé quelques-uns de ces problèmes pour les traductions de textes oralisants (littéraires), pour les textes juridiques et pour les textes d'oral spontané, quotidien.

3.1. Traduire l'oralité des textes littéraires

Plusieurs études traductologiques ont été menées pour l'écrit oralisé (*style oral à l'écrit*, ou ce qu'on appelle *oralité*). Pour en suggérer quelques problèmes, nous reprenons certaines remarques à une recherche effectuée par Duchêne (2005): il y mentionne plusieurs non-concordances reprises à la traduction d'un texte marocain (registre du français beur) en espagnol (le roman *Vivre me tue*):

[...] les dialogues, en particulier, produisent un texte empreint d'oralité dans lequel les variations linguistiques déterminent les caractéristiques des locuteurs et la situation d'énonciation. Nous sommes donc en présence d'échanges ancrés dans la vie quotidienne, situés dans un milieu social spécifique et enracinés dans un espace géographique précis. Il s'agit d'un mélange d'une part, de langage propre aux jeunes issus de milieux immigrés, et d'autre part, d'argot. (s.p.).

Duchêne observe pour cette traduction que le choix du lexique, les indices de prononciation et du mode discursif des personnages ne sont pas toujours cohérents avec ce que l'auteur appelle « le son du texte ». Nous avons retenu quelques remarques ponctuelles concernant le **choix lexical**:

« Je porte un fute en nylon laqué noir Adidas » [...] (A: 19) est traduit par « Llevo un « pantalón » de nailon brillante negro Adidas » [...] (B: 21). Ici, le terme espagnol « pantalón » nous semble relever d'un registre trop standard qui nuit au choix argotique de « fute » en français et pourrait être traduit par « pantaca » propre au langage des jeunes. La phrase « je me faisais tabasser » (A: 24) perd sa connotation violente avec un simple « me pegaban » (B: 26). Le choix de « me daban palizas », par exemple, compenserait la déperdition de registre de « me pegaban ». Ce même procédé de compensation pourrait s'appliquer à « je me faisais taxer » (A: 24) traduit par « Me quitaban mis cosas » (B: 26), trop neutre à notre sens alors que « Me birlaban mis cosas » restituerait le style familier de « taxer ». (Duchêne 2005; s.p.)

Pour ce qui est des **particularités grammaticales** spécifiques à un registre, on sait qu'elles sont parfois difficiles à transférer dans une autre langue. Dans cette même analyse, l'absence de pronoms sujets dans le français « marocain » non soigné de *Vivre me tue* semble impossible à rendre en espagnol, langue où le sujet n'est pas exprimé par des pronoms. Duchêne compare les segments de traduction suivants:

- (1) Fr.: « Surtout que j'y connais, cette pouffe, avenue Junot! A file pas de jonc, la salope! C'est 98 balles, putain, a te file un faf de 100 et l'attend que tu y rends les deux balles, la salope! Et deux codes, avec, et un inter, et genre au sixième cour escalier B, et un gros clebs de merde qui t'aboie sur, putain... Un chouïa d'anchois! (A: 72-73) »
- (1') Esp.: « Además la conozco, a esa agarrada de la avenida Junot. ¡No da ni un céntimo, la muy cerda! ¡Coño! Si son 98 te da uno de 100 y espera el cambio, ¡cerda! Y con dos códigos y un telefonillo, tipo en el sexto patio escalera B, y un enorme chucho de mierda que te ladra, joder... ¡Una pizca de anchoas! (B: 63) » (s.p.)

et conclut, en général:

La prosodie, le rythme de la langue sont signalés par l'omission des pronoms personnels ou leur contraction devant le verbe (*l'avait, a se gratte, j'y dis ...*), par le non respect du mode des verbes (*l'attend que tu y rends*), ou encore par l'emploi incorrect de la préposition (*t'aboie sur*), lesquels mettent en relief un relâchement évident de la prononciation et de la correction grammaticale considéré comme l'indice d'un registre populaire ou jugé comme un trait caractéristique du mode discursif des milieux immigrés. [...] Or, il se trouve que la première difficulté inhérente à la langue espagnole réside dans le fait que le verbe contient à lui seul le pronom; il s'avère donc difficile ici de transmettre cette forme d'oralité française consistant à supprimer le pronom pour renforcer l'effet d'oralité. Par conséquent, ce trait est condamné à disparaître dans le texte espagnol [...] (s.p.)

L'effet créé par le texte français se perd en grande partie dans le texte espagnol. Cela revient à considérer, par endroit, que le texte d'arrivée a « académisé » (cf. Schneider-Mizony 2010: 90) le texte de départ.

Les problèmes de ce genre sont légion quand on essaye de donner les meilleures équivalences entre deux langues dans le processus de traduction. D'autres exemples qu'on peut invoquer, et toujours du côté des pronoms, sont les pronoms empathiques (*sympathetic*, en anglais) ou les pronoms réfléchis dynamiques de l'espagnol (Sierra Soriano 1999), difficilement transférables dans d'autres langues. Or, une empreinte trop marquée de la langue source ou de la langue cible engendre ce qu'on a appelé l'« étrangeté résiduelle » (*residual strangeness*) de l'interlangue (Mailhac 2007), qui donne droit de parler de « translationese » (*ibid.*)

Nous n'insistons pas davantage sur la problématique des traductions littéraires, car elle est davantage connue en traductologie. Nous voulons par contre attirer l'attention sur les questions que soulève la traduction au tribunal, et sur celles, notamment, qui concernent les discours oraux.

3.2. Les textes au tribunal

Ce genre d'oral pose des problèmes de *transcription* et de *traduction / interprétation* à la fois.

En effet, dans les textes au tribunal, les **transcriptions des greffiers** font perdre une partie des effets au texte de départ. Nous reproduisons une partie des problèmes constatés pour ces transcriptions, car nous considérons que pour la traduction de ces transcriptions ou des interprétations en direct des témoignages, les effacements de marques d'oral sont similaires.

Ainsi, les analyses des transcriptions indiquent la suppression de certaines particularités lexicales, morphologiques et syntaxiques de l'oral (*ça*, marqueurs, répétitions), l'insertion de marques interrogatives (*est-ce que...?*), l'élimination d'insultes, mots argotiques ou grossièretés (Serverin & Bruxelles 2008), suppression des silences, paroles simultanées, gestes ou regards, ou encore du para-verbal (intonation, rythme, intensité), etc. Les signes graphiques transposant des particularités de l'oral sont réduits, ce qui fait que les émotions et tons dans les auditions restent en dehors de l'interprétation³.

Le résultat est un *oral scripturalisé* (« l'oral est calqué sur l'écrit »), avec *du non-verbal et du paraverbal verbalisé*, et beaucoup d'omissions. Ce que concluent les analyses sur ce type de transcriptions c'est que « la restitution fidèle » reste « un objectif illusoire » pour ce genre de textes: « Demeure entière la définition du rôle du greffier, et sans solution les difficultés qui peuvent naître de l'unicité de l'écriture judiciaire » (*id.*: 13). Même si pour certains types d'entretiens la médiation est nécessaire – car « le policier doit effectuer un travail de quasi-traduction et de mise en forme grammaticale de façon à rendre l'entretien compréhensible par les magistrats » (*ibid.*) –, les analystes pensent de plus en plus à rendre cette écriture directe et non médiée, vu les pertes de contenu qu'amènent les modes de transcription en usage:

³ « Le transcripteur introduit un *point d'exclamation* (p. 550 et p. 551) sans doute pour tenter de rendre compte de l'énerverment qui transparait des interventions du rapporteur, énerverment qui se lit (gestes ponctuant le verbal, répétés et saccadés) et s'entend (changement de registre intonatif brusque, intensité sonore plus forte, rapidité d'élocution) sans ambiguïté sur la bande vidéo. Rien de tel dans le « texte » qui opère un *lissage* de ces manifestations émotionnelles. [...] Certes les conventions graphiques ont tenté de rendre compte (grossièrement) de ces modulations vocales à l'aide des signes de ponctuation. À cet égard, on observera dans le rapport des auditions que seul le *point d'interrogation* est utilisé; le point d'exclamation, susceptible de noter des variations vocales signes d'états émotionnels (amusement, irritation, surprise, doute, etc.), y est quasiment absent. » (Serverin & Bruxelles 2008, s.p.). Notons aussi que les linguistes de l'oral attribuent, eux aussi, aux transcriptions un « caractère semi-interprétatif » dans le passage de l'oral à l'écrit (Kerbrat-Orecchioni 1990 I: 70).

Peut-être serait-il temps, comme à l'Assemblée nationale, que les greffiers soient de vrais greffiers, neutres, assermentés, qui notent tout ce qu'ils entendent, jusqu'aux fautes de français, sans obéir à la dictée des juges d'instruction (repris à un procès verbal, note 59, Serverin & Bruxelles 2008: 11)

Pour ce qui est de la **traduction** proprement dite des interrogatoires juridiques, Hale (2004), ou encore Serverin & Bruxelles (2008) parlent des problèmes d'interprétation dans les tribunaux et devant les commissions d'enquête – genres de traduction d'oral ayant des finalités pratiques.

Dans ces situations concrètes, certaines particularités phonétiques / phonématiques d'une langue peuvent être mal entendues ou non distinctives (pour l'espagnol, on a pu se tromper sur le couple paronymique *pero* / *perro*⁴), et beaucoup de marques d'émotion sont ignorées, car ce qui se traduit généralement c'est le verbal (les mots) et moins le para-verbal ou le non verbal. Or, les études linguistiques et l'interprétation naturelle des messages prouvent bien que ces marques apportent des informations pertinentes sur l'état d'esprit des locuteurs, leur appartenance régionale ou de groupe, etc.⁵

On a aussi remarqué dans les interrogatoires auprès des tribunaux, les difficultés ou même, souvent, un désintérêt des traducteurs / interprètes à trouver des équivalences argotiques; ceci correspond à des pertes significatives de contenu contextuel, culturel ou / et subjectif, menant à un *nivellement de l'information* (cf. www.hgexperts.com/.../Experts-Legal-Translation.asp).

Sont considérées des *erreurs de traduction*:

- les fautes de registre (formes d'adresse, argot);
- l'effacement des erreurs grammaticales (présentes dans le texte initial et révélatrices d'émotions) (Edwards 1995; Hale 2004);
- l'absence d'emphase (Mailhac 2007) ou des marqueurs discursifs – omis du texte de départ (esp. arg. *bueno, che, viste, qué sé yo*), du texte d'arrivée (*bien, ahora bien*), mal traduits (*entonces*) ou non traduits (*escúcheme*).

⁴ Cf. Edwards (1995: 91): « In a setting where dogs were the main topic of discussion a speaker said *yo traía unos peros*, which should have been rendered as "I had some doubts", or "I had some reservations". But what the interpreter heard was *yo traía unos perros*. "I was bringing along some dogs." Basically we have a one letter difference in one word: *pero* = doubt; *perro* = dog. All it takes to be wrong is to mishear one letter. In this case, the interpreter also assumed too much from context; after all they are talking about dogs' right? »

⁵ Seuls les détecteurs de mensonge semblent se soucier – mais ce n'est pas une traduction! – des indices prosodiques ou physiologiques des réponses à des questions en oui et en non posées par les enquêteurs. Pour la détection automatique des émotions, v. Devillers *et al.* (2002).

Une analyse / description des marqueurs est parfois effectuée à partir de ces erreurs, comme pour *ahora* de l'espagnol, ci-dessous:

Carranza (1998:1 30-31) soutient que *ahora* « is used in Spanish to introduce a change or an addition to a developing narrative and that it gives the speaker a privileged position, the position of “he who knows”. She also claims that the marker is used to change the focus to a different topic and to exercise control of the interaction. » (d'après Hale 2004: 85)

Non en dernier lieu, les omissions des hésitations (*uh, ah, eh*) ont été mentionnées comme erreurs de traduction – hésitations dans les discours à traduire ou hésitations de l'interprète. Bien sûr, le fait de résumer un discours en omettant des précisions est considéré, pour toute traduction, mais surtout pour la traduction juridique, comme un autre cas de non-conformité à l'original.

Mais il faut dire que les transcriptions et traductions d'oral spontané représentent encore un terrain inexploré ou très peu exploré en linguistique et en traductologie. Le paragraphe suivant propose justement une ébauche de ce que la traduction de l'oral spontané apporte comme problématique.

3.3. L'oral quotidien

La problématique de l'oral spontané est nouvelle pour les théories traductologiques, et une question importante que soulève ce genre de discours est, entre autres, celle de justifier sa pertinence: traduire l'oral spontané est-il pertinent pour des raisons pratiques ou plutôt pour des raisons linguistiques, de spécialiste?

En ce qui concerne les situations où l'oral spontané pourrait ou devrait être traduit, nous avons brièvement identifié ces situations justement où des locuteurs *in praesentia* doivent demander à quelqu'un de « faire l'interprète »: en visite avec un étranger; visite touristique privée en groupe hétérogène; trilogues interactions commerciales vendeur / acheteur étranger / accompagnateur interprète; traduction téléphoniques; interprétation non professionnelle de discours / conférences / débats; traductions lors d'un accident de la route; etc. Restent, évidemment, les situations *in absentia*, l'écrit-oral des nouvelles formes de communication écrite (NFCE), ou encore les situations d'oral médiatique (traductions d'interviews transmises à la radio ou TV), se rapprochant du doublage et du sous-titrage. Ces situations sont toutes informelles et il faut supposer que la traduction de « ce qui s'y dit » ne semble pas réclamer une précision contraignante pour les interprètes; en dehors des situations médiatiques, les interprètes sont eux aussi ... improvisés, et la « traduction » qui est supposée s'y faire laisse, dans

ces conditions, beaucoup de place à l'approximation, au résumé et, donc, aux suppressions.

Les études dont nous disposons ne concernent point ces situations, et dans ce domaine une observation reste encore largement à faire. Par contre, ce qu'apportent les études sur l'oral spontané ce sont des études contrastives sur des formes ponctuelles d'oral, et regardent largement les aspects pragmatico-discursifs de ces discours. Nous en avons recensé qui s'occupent des *formes d'adresse* (Kerbrat-Orecchioni 2007; Havu 2007), des *injonctions* (Bellachhab & co. 2010), des *marqueurs discursifs* (Dostie 2004; Hale 2004; Pop 2003, 2007, 2009b, c, 2010), des *interjections* (Sierra Soriano 1999; Ripoll 2005, Pop 2006a), des *thématisations* (Pop 2006b), de la *construction diversifié des « paragraphes oraux »* selon les cultures (Danon-Boileau & Morel 1998), de *l'intonation, du rythme, et de l'emphase* (Mailhac 2007), du *paraverbal* (Mailhac 2007), des *expressions des émotions* (Kerbrat-Orecchioni 1980, Plantin *et al.* 2000, Fogsgaard), des *faux amis* (Pop 2008); etc.

3.3.1. Étude de cas: les marqueurs de l'oral

Nous avons choisi un seul de ses aspects ponctuels, à savoir la *traduction des marqueurs discursifs*, et les remarques qui suivent veulent suggérer l'importance que ces expressions peut avoir pour la traduction.

Rappelons que ces expressions pragmatiques sont le plus souvent le résultat d'une *pragmatisation*⁶, ce qui revient à dire que des expressions lexicales pleines qui sont à leur origine ont perdu leur sens conceptuel et ont acquis un sens procédural. Or, cette particularité sémantique n'étant souvent évidente ni aux locuteurs ni aux traducteurs, il arrive que la traduction qu'on en donne soit leur sens lexical équivalent, et non leur sens pragmatique, ce qui est une grosse erreur de traduction.

Dans le texte (2) ci-dessous, les équivalents possibles des marqueurs français en gras sont donnés en roumain dans la colonne à droite, et l'on voit bien que presque aucun marqueur ne prend, lexicalement parlant, la forme roumaine équivalente. Plus explicitement, pour *alors*, on n'a pas *atunci*; et *ben* n'a pas pour équivalent *ei bine*; *attends* ne doit pas se traduire par *așteaptă*, ni *tu vois* par *vezi*; etc. Un traducteur non expérimenté pourrait choisir ces formes pour la simple raison qu'elles représentent les équivalents lexicaux des formes de départ; or, le sens pragmatique que prennent ces marqueurs oblige à chercher en roumain les expressions pragmatiques équivalentes. Observons ces formes possibles dans le tableau 2:

⁶ « Grammaticalisation » dont le résultat est une expression à sens pragmatique.

(2)

Fr	Ro
<p>*NAT: alors ta tapisserie elle est comment chez toi? *MAI: et ben finalement elle est jaune / *NAT: oh c'est beau // *MAI: c'est très joli // on l'a trouvée dans un magasin où on a eu un bon d'achat // et en fait comme on est un peu xxx on a acheté la tapisserie / et &apr on a pas pris la frise sur le coup // *NAT: c'est pour ça que vous êtes retournés après // *MAI: ouais on est retourné / mais attends &main [/] maintenant je sais pas si ça va faire beau / parce que &euh on l'a commandée / mais on l'a cherchée sur un catalogue tu vois pour la commander et non mais c'est vrai en plus c'est ça le pire // *JOS: non mais je te crois moi xxx *MAI: ça fait que maintenant vu qu'on avait pas amené au magasin le petit bout de tapisserie tu sais pour voir la couleur / il a fallu qu'on se souviennne &euh de tête &euh + *NAT: du jaune *MAI: voilà / de [/] de la couleur de jaune / et comme il y en a des millions de &euh de nuances / on a un peu galéré / et puis après finalement + *JOS: mais la frise vous la vouliez jaune aussi? *MAI: ben on voulait que ça soit style jaune un peu plus foncé / et comme &euh la couette les meubles et tout c'est [/] c'est bleu / donc on voulait qu'il y ait aussi un peu de bleu // donc finalement elle est jaune orangé / un peu crépie / et &euh autour &euh il y &a comme un petit liseré bleu en zigzag là tu vois? *JOS: et ça va pas alors avec la tapisserie que vous avez pris? *MAI: ben on l'a pas encore reçue la frise // on pour l'instant on a posé la tapisserie // on a commandé la frise / mais bon il nous a dit que si au pire ça faisait vraiment trop atroce / on pouvait lui ramener / il nous rembourserait les rouleaux // *JOS: oh pourquoi ça irait &pas tu penses que ça va pas aller? *MAI: ben *NAT: < toute manière > *MAI: < si mais > *NAT: tu la reçois quand en fait? *MAI: ben je vais la recevoir quand [/] quand je vais retourner là à Nice ... < on va > (C-ORAL-ROM)</p>	<p>alors = deci/ei, și et ben = păi</p> <p>attends = stai maintenant = acum/nu mai tu vois = știi non mais = nu (da')/nu, păi moi = ø</p> <p>tu sais = știi, înțelegi</p> <p>voilà = da</p> <p>et puis après = și (apoi)</p> <p>ben = păi/cum să-ți spun/ nu știi et tout = și tot (restul) donc = atunci donc = deci là = ø/așa tu vois = înțelegi alors = deci/atunci ben = păi/cum să-ți spun/ nu știi mais bon = da'</p> <p>ben = nu știi toute manière = ori(cum) si mais = ba da da'</p> <p>ben = păi/cred/nu știi</p>

Le fait de pouvoir se méprendre quant à ces équivalences nous autorise à attirer l'attention sur les possibles *faux amis pragmatiques* dans la traduction des marqueurs. Ils ne proviennent pas de *la traduction du sens procédural de ces expressions, mais de leur sens lexical*.

Un exemple plus frappant est celui du transfert dans d'autres langues des appellatifs/vocatifs désémantisés du roumain, comme dans l'exemple (3) qui suit:

- (3) Dacă l-a reclamat, **mamă**, eu ce pot să fac? (adressé à un reporter TV)
 (Et si on l'a réclamé, \emptyset , qu'est-ce que je peux faire?) où **mamă** 'maman' = \emptyset

où il n'y a pas en français d'équivalent de *mamă*, marqueur, et ce, pour deux raisons:

- d'un côté, *cette forme verbale n'est pas référentielle*, mais une simple forme interjective appellative (cf. Pop 2006a);
- d'un autre côté, *cette façon verbale d'agir – insistance (indirecte, il est vrai) auprès de l'interlocuteur – est absente des habitudes conversationnelles en français, langue où ces expressions de « s'en prendre à l'autre », courantes en roumain, n'existent pas (id.)*.

Une liste minimale de faux amis pragmatiques, tirée d'un corpus pour le moment restreint du roumain et du français, contiendrait des *formes lexicales non équivalentes* (marquées par le symbole?), mais aussi des *formes lexicales et/ou procédurales équivalentes possibles*:

fr alors >	?atunci (sens littéral)	ro aşa >	? comme ça (sens littéral)
	deci		comme un
fr bon >	bun		bon
	donc		c'est ça...
fr eh bien >	ei bine, ei, și ce să	ro dom'le >	?monsieur (sens littéral)
	vezi? dom'le		eh bien, écoute, tu vois, ø
		ro mamă >	ø
			(ou des formes pragmatiquement équivalentes)
		ro mă, bă >	ø

La polysémie des marqueurs pragmatiques se fait évidente dans ces cas de traduction/transfert, et le linguiste pourra l'expliquer par des voies de grammaticalisation/ pragmatisation différentes d'une langue à l'autre. Quant au traducteur, il doit obligatoirement faire équivaloir non pas les sens conceptuels de ces expressions, mais leurs sens procéduraux.

Ci-dessous quelques autres exemples indiquent des équivalences pragmatiques de quelques verbes-marqueurs des deux langues:

fr écouter/*entendre:	écoute	> ro ascultă/auzi
fr voir:	tu vois?	> ro înțelegi? (non métaphorique en roumain)
fr aller:	allons...	> ro hai
fr dire:	dis-donc	> ro zi
	disons	> ro să zicem
	comment dire	> ro cum îi zice
	faut dire...	> ro??

fr avoir (thématique): **j'avais** ma sœur aînée et mon frère...

> ro **o** soră-mea și frate-meu...

Pour le dernier exemple, la thématization en *j'avais* en français n'a pas d'équivalent morphologique en roumain, mais un équivalent prosodique (l'accent focal).

Ce n'est pas une nouveauté de dire que la traduction d'un texte oral spontané doit suivre « le naturel » de la langue cible, et que les quelques « recettes » qu'on peut élaborer valent pour certains aspects, du type proposé ici (marqueurs discursifs, thématizations, etc.), mais restent, peut-être, peu probables pour beaucoup d'aspects qu'implique un texte oral. Ce qui semble actuellement encore un vrai défi pour le linguiste-traducteur c'est que tout l'équilibre et toute la « conformité » d'une traduction restent difficiles à décrire dans le détail.

Nous donnons sous (4) une possible traduction en roumain d'un fragment oral en français:

(4)

<p>*OLI: ben tu sais / moi je vais te dire / honnêtement mon indépendance / moi je l'ai eue à dix-neuf ans / quand maman est décédée // et franchement / si j'avais pu l'avoir un peu plus tard / ça m'aurait pas dérangé / (tu sais) // je suis tellement indépendant / que à la limite j'aimerais être un petit peu contraint / pour l'instant // je sais pas si tu t'en rends vraiment compte / et tout // je crois que tu parles dans le vide // et # je sais # pas moi / je [/] # moi franchement / l'indépendance que j'ai eue / je la regrette pas mais ... &euh (C-ORAL-ROM)</p>	<p>OLI: o știi / să-ți spun drept / independența o mi-am obținut-o la nouășpe ani / cind a murit mama // și sincer / dacă ar fi fost ceva mai târziu / nu m-ar fi deranjat / (știi) // sînt atît de independent / că la o adică mi-ar plăcea să fiu / pînă una-alta / un pic supravegheat / nu știu dacă-ți dai seama / o // da' parcă vorbești în gol // și # nu știi o # /mie chiar / nu-mi pare rău de independența pe care am dobîndit-o da'... &ă</p>
---	--

Nous sommes convaincue que les jugements sur l'adéquation de la traduction au « style de départ » peuvent varier d'une personne à l'autre. Mais ce qui est sûr, c'est que pour ce texte de l'oral, qui semble assez facile à transposer en roumain, il n'y a pas de vraies **difficultés lexicales** sinon au niveau de la collocation *avoir son indépendance* ('a-și obține/dobîndi independența') et des expressions *à la limite* ('la o adică') et *pour l'instant* ('pînă una-alta')⁷; mais ces particularités ne tiennent pas de l'oral.

Du côté des **particularités syntaxiques**, les tours possessifs différents en français et en roumain (*mon indépendance je l'ai eue* 'independența mi-am obținut-o') ne tiennent pas de l'oral non plus,

⁷ En roumain, des solutions comme 'la limită' ou 'pentru moment' sont néologiques, la première même perçue encore comme un calque.

mais d'une préférence du roumain pour les tours en datif possessif, au détriment de l'adjectif possessif.

Ce qui, par contre, tient de l'oral, ce sont:

- les formes morphologiques *ça* et *ben*;
- les appuis du discours, marqués en gras;
- la segmentation discursive en parataxe;
- les topicalisations.

Pour ce dernier aspect, on voit bien que ce qui est topicalisé en français n'est pas automatiquement topicalisé de la même façon en roumain; à preuve:

moi franchement / **l'indépendance** que j'ai eue / je la regrette pas
(deux topicalisations en français)

mie chiar / nu-mi pare rău de independența pe care am dobîndit-o
(une topicalisation en roumain)

Même si l'on veut attirer l'attention des traducteurs sur les particularités topicales de deux langues, on voit qu'une règle de topicalisation ne peut pas s'appliquer mécaniquement. Pour notre dernier exemple, nous nous demandons si c'est le régime indirect du verbe qui fait éviter une topicalisation du type? *de independența mea... nu-mi pare rău* en roumain, ou si c'est un élément prosodique qui interviendrait pour la repousser.

Il est donc évident que ce sont des combinatoires complexes qui jouent pour chaque solution préférée par une langue, et que ce qu'il faut pouvoir expliquer en termes linguistiques c'est aussi le refus des variantes non retenues. Or, ces mécanismes demandent des observations concertées sur tous les niveaux linguistiques à la fois.

3.4. Ouvertures: la traduction de la « cyberlangue »

Enfin, pour un autre genre spontané, plutôt *oral-écrit*, tel qu'utilisé actuellement en « cyberlangue », les choses semblent se compliquer davantage: au-delà des équivalences lexicales, il est à supposer que nombre de formes créées dans une langue sont inexistantes dans une autre. Notons aussi que, même si pour la pratique discursive traduire ce type de textes est en général non pertinent, la traduction des messages électroniques ouvre au linguiste une problématique extrêmement intéressante. En regardant le texte (5), le traducteur ne cesse de se poser des questions sur les possibles « équivalences » – sémantico-pragmatiques ou littérales:

- (5) Salz....Shtiu ca nu prea sunt placuta pe forumu' asta..da' hai sa ma prezint shi eu totusi...)) Deci... Sal Florentina Gabriela parca!)))

Eu ma numesc Ioana (IoNiShKa PishKa) P, am 12 anishori, sunt din Piatra-Neamt... (trandafiiirrr de la Moldova...) sunt din zodia Fecioara shi cam atat ... shi sunt NEBUNA DE LEGAT!!!!!!)))) Asa ca ar fi bine sa va feritzi de .. j3©))))))
Pa-pa-pa-pa!!!! }{}{}{}{} (in Pop éd. 2004)

Or, pour le moment, seulement des approximations semblent être exprimées à ce sujet, et ce, à partir de « retranscriptions » de messages électroniques. Nous avons repris dans ce sens l'opinion d'une équipe de chercheurs dans le domaine, et leur opinion confirme bien ce constat:

Le corpus qui remplacerait le corpus SMS retranscrit devrait cependant partager deux points communs avec le langage SMS: il devrait mimer la syntaxe de l'oral et être le plus spontané possible. (Beaufort, R., Roekhaut, S., Cugnon, L.-A., Fairon, C. 2010)

Conclusions

Après cette brève revue, plusieurs conclusions semblent s'imposer: a. celle qu'on est encore assez loin d'un aperçu réel sur la problématique traductologique qu'ouvrent l'oral spontané et les nouvelles formes de communication électronique (NFCE); et b. que les zones dangereuses pour le traducteur de l'oral sont multiples et les traductions effectives d'oral spontané encore rares et non exploitées. Ceci, pour la simple raison que ces traductions orales se font généralement dans des situations informelles, dans lesquelles les effectuer de façon précise n'est pas toujours pertinent: les locuteurs *in praesentia* se contentent de sens approximatifs et d'ajustements successifs, car les stimuli verbaux sont complétés par des stimuli para et non verbaux, leurs donnant des indications d'interprétation supplémentaires.

Ceci réclame pour l'interprétation de l'oral spontané une ouverture vers le *multimodal* (Mondada 2008), ajoutant au verbal une combinatoire d'expressions mimiques, gestuelles, etc.

Nous devons conclure ici brièvement que la traduction de l'oral doit encore recevoir des données des études sur l'oral en général, des études sur le multimodal, ainsi que des études pragmatiques sur le discours en général et sur le discours oral en particulier. On pourrait ainsi avoir plus de précisions sur les combinaisons d'éléments qui entrent en jeu dans un texte oral et qui font choisir certaines solutions discursives et en refuser d'autres. Nous avons voulu suggérer ici quelques difficultés, mais aussi le fait que la problématique de la traduction d'oral doit se délimiter de celle de la traduction en général.

Références bibliographiques

- Beaufort, R., Roekhaut, S., Cougnon, L.-A., Fairon, C. (2010), « Une approche hybride traduction/correction pour la normalisation des SMS », TALN 2010, Montréal, 19–23 juillet 2010.
- Bellachhab, A., Galatanu, O., Marie, V. (2010), « Quelle place pour les injonctions dans le discours didactique? Explicitation grammaticale et/ou communication pour l'enseignement de l'injonctif en français langue étrangère », in Galatanu, O, Pierrard, M., Van Raemdonck, D. (sous la direction de), *Enseigner les structures langagières*, Bruxelles, Bern, Berlin, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, p. 285-305.
- Danon-Boileau, L., Morel, M.-A. (1998), *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français*, Paris, Ophrys.
- De Beer, A. (1997), « Écrit oralisé/oral rédigé », *Séminaire Écrit, Image, Oral et Nouvelles Technologies*.
- Devillers, L., Vasilescu, I., Lori, L. (2002), « Annotation and Detection of Emotion in a Task-oriented Human-Human Dialog Corpus », ISLE workshop, Edinburgh Dec 16-17, citeseer.ist.psu.edu/562722.html.
- Dostie, G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique* (Champs linguistiques), Bruxelles, De Boeck.Duculot.
- Duchêne, N. (2005), « L'Épreuve de l'autre dans la traduction espagnole de 'Vivre me tue' », *Translation Journal*, Vol. 9, No. 4, URL: <http://accurapid.com/journal/34slang.htm>.
- Edwards, A. B. (1995), *The Practice of Court Interpreting*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Ferré, G. (2008), *Testimonials on emotions – a multimodal speech analysis*, Author manuscript, published in “Actes, LREC08 - Language Resource and Evaluation Conference, Marrakech: Morocco (2008)”.
- Fogsgaard, L., « Enonciation et émotion. Grammatical devices for emotion coding in language », http://www.hum.au.dk/semiotics/pdf/emotion_dev.pdf.
- *** *Forensic -Transcription-Translation*, <http://legaltranscriptiontranslation.com/faqs.html>
- Garcia-Landa, M. (1985), « L'oralité de la traduction orale », *Meta: journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 30, n° 1: 30-36, <http://id.erudit.org/iderudit/003393ar> (consulté le 24 août 2010).
- Hagège, C. (1985), *L'Homme de parole*, Fayard.
- Hale, S. B. (2004), *The Discourse of Court Interpreting*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Havu, E. (2007), « Les stratégies d'adresse en français et en italien », colloque *Les enjeux de la communication interculturelle*, IUFM de Montpellier, www.paroledechercheurs.net/spip.php?articles645.
- Jacobéus, V., Lison, P., Castillejos Lopez, W., Sys, L. (2006), « Étude qualitative de la distinction oral/écrit au travers de quatre corpus », Rapport final du projet CENTAL.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'Enonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990), *Les interactions verbales*, tome 1, Paris, A. Colin.

- Kerbrat-Orecchioni, C. (2007), « Pour une approche interculturelle des termes d'adresse », colloque *Les enjeux de la communication interculturelle*, IUFM de Montpellier, www.paroledechercheurs.net/spip.php?articles645.
- Mailhac, J.-P. (2007), « Formulating Strategies for the Translator », *Translation Journal*, 11, No. 2: <http://translationjournal.net/journal/40strategies.htm>, www.hgexperts.com/.../Experts-Legal-Translation.asp, (consulté le 9 février 2010).
- Memmi, P. « Le Doublage Cinématographique », <http://video.google.com/videoplay?docid=-8282003072347814268#> (28 août 2010).
- Mondada, L. (2008), « Contributions de la linguistique interactionnelle », in Durand J., Habert B., Laks B. (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, Paris, 2008, Institut de Linguistique Française, Discours, pragmatique et interaction DOI 10.1051/cmlf08348, p. 881-897.
- Oralité et écrit en traduction*, GLOTTOPOL, *Revue de sociolinguistique en ligne*, n° 15 – juillet 2010.
- Plantin, C., Doury, M., Traverso, V. (éds.) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL-ARCI.
- Pop, L. (2003), « Eh bien c'est la fin d'un parcours », in Fernando Sánchez Miret (ed.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Salamanca, 24-30 septiembre 2001, Tübingen, Niemeyer, p. 217-231.
- Pop, L. (éd.) (2004), *Verba volant. Recherches sur l'oral*, Cluj, Ed. Echinoc.
- Pop, L. (2006a), « Peut-on parler de style pragmatique interjectif? Le cas du roumain », *Langages*, 161, p. 24-36.
- Pop, L. (2006b), « Mise en place du sujet-thème en français et en roumain », in *Énonciation et syntaxe*, Collection *Recherches ACLIF*, Cluj, Ed. Echinoc, p. 26-50.
- Pop, L. (2007), « Aşa et ses équivalents en français (étude de pragma-sémantique contrastive) », *Actes du XXIVe Congrès de linguistique romane*, Maw Niemeyer Verlag, p. 409-422.
- Pop, L. (2008), « Où situer les faux-amis? Approche linguistique et culturelle », in Alao, G., Argaud, E., Derivry-Plard, M., Leclercq, H. (éds.), « *Grandes et petites langues. Pour une didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*, coll. *Transversales. Langues, sociétés, cultures*, Berne, Ed. Peter Lang, p. 263-278.
- Pop, L. (2009a), « Pour un système des marqueurs d'ajustement notionnel (MAN) », in Reinheimer Ripeanu, S. (éd.), *Studia Linguistica in Honorem Maria Manoliu*, Bucureşti, Editura Universităţii Bucureşti, p. 273-282.
- Pop, L. (2009b), « Sens procédural et contrastivité », in Reinheimer Ripeanu, S. (éd.), *SCL*, 2, p. 249-291.
- Pop, L. (2009c), « Quelles informations se pragmatisent? », *Revue roumaine de linguistique*, Actes du Colloque de l'Université de Bucarest: *Gramaticalizare și pragmatizare în limba română*, 3-4 octombrie 2008 (2009), http://www.lingv.ro/resources/scm_images/SCL-2-2009.pdf.
- Pop, L. (2009d), « Pragmatique culturelle: sur quelques façons de parler spécifiques des Roumains », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai*, 4, p. 65-92.
- Pop, L. (2010), « Bonjour // donc je me présente. (*Deci et donc*: approche contrastive roumain-français) », in *Actes du XXV^e Congrès CILPR*, Section 12a, Innsbruck 2007, Tome V, p. 219-230.

- Ripoll, A. Matamala (2005), *Les interjections en un corpus audiovisuel. Descripció i representació lexicogràfica*. Tesis Doctorals en Xarxa, pp 731, <http://www.tdx.cesca.es/TDX-1003105-130347/> (consulté le 9 février 2010).
- Schneider-Mizony, O. (2010), « Traduire ou simuler l'oralité », *Glottopol* 15, <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> (consulté en septembre 2010).
- Serverin, E., Bruxelles, S. (2008), « Enregistrements, procès-verbaux, transcriptions devant la Commission d'enquête: le traitement de l'oral en questions », *Droit et cultures*, 55 (2008-1), Parole(s): l'affaire d'Outreau, p. 149-180.
- Sierra Soriano, A. (1999), « L'interjection dans la BD: réflexions sur sa traduction », *Meta: journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 44, n° 4, 1999, p. 582-603, <http://id.erudit.org/iderudit/004143ar> (consulté le 9 Février 2010).

Corpus oral utilisé:

C-ORAL-ROM: integrated reference corpora for spoken Romance languages, John Benjamins Publishing Company, 2005.